

□  
□  
□  
PRIX libre  
□  
□  
□

# LE JOURNAL DU PAYS

LE GRAND MENSUEL CASAMANCAIS

## La paix gravement menacée !

Pour la n-ième fois le Sénégal tue.  
Pour la n-ième fois le Sénégal exécute.  
Pour la n-ième fois le Sénégal bafoue les accords de paix. Pour la n-ième fois le Sénégal ridiculise les médiateurs. Assez, c'est assez. Le Peuple de Casamance n'entend plus pleurer encore des décennies pour voir triompher la Liberté. Nous sommes un Peuple de Résistants et nous perséverons dans cette voie tant que les colons se colleront comme un sangsue à notre peau.

La mort de **Bertrand Jemben SAMBOU**, exécuté sommairement le samedi 9 juillet 1994 à Bissine-Bilasse dans la sous-préfecture de Niaguis par les colons, sous la barbe des médiateurs incapables de prévenir des dangers d'une reprise des hostilités, incapables de révéler une injustice et une violation des accords, plonge la Casamance toute entière dans le deuil et dans l'incompréhension. Oui, ces médiateurs qui ne font que constater ou si possible rendre compte.

Quel serait donc votre rôle ? Quelle serait votre crédibilité Messieurs les Médiateurs ?

Que le Sénégal et ses escadrons de la mort armés par la France ne s'y trompent pas. La Casamance ne croquera pas ses bras face au terrorisme colonialiste. Elle persistera dans sa défense contre un ennemi désireux de l'intégrer de force dans le Sénégal. Elle poursuivra la guerre de Libération qui pourrait seulement cesser avec le retrait et la défaite des troupes d'occupation sénégalaises.

**Pour sa liberté, la Casamance n'attendra plus.**

BINTOU DIALLO

### VIOLATION DU CESSEZ-LE-FEU

**A** PRES l'assassinat par l'armée sénégalaise des combattants **Ampa logo DIATTA** et **Jules ADIOYE**, respectivement le 10 juillet 1993 à proximité du pont Emile Badiane de Ziguinchor et le 3 novembre 1993 à Kandjon-Mangana (Sous-préfecture de Bounkiling), c'est au tour du combattant **Bertrand Jemben SAMBOU** de trouver la mort sous le feu de soldats sénégalais, le 9 juillet 1994, dans la palmeraie située entre les villages de Bissine et Bilasse (Sous préfecture de Niaguis), alors qu'il circulait sans aucune arme.

Nous souscrivons entièrement à la déclaration de l'Abbé Augustin Diamacoune SENGHOR, Secrétaire Général du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC), et constatons "qu'une fois de plus, le MFDC est victime des machinations diaboliques des Forces du Mal incarnées par l'armée sénégalaise". Nous nous associons également à lui pour présenter nos condoléances les plus sincères à la famille du jeune regretté.

Malgré donc les accords de cessez-le-feu en vigueur depuis le 8 juillet 1993, qui prévoit notamment la libre circulation des personnes et des biens sur toute l'étendue de la Casamance, l'armée sénégalaise tente cyniquement de se remettre de ses frustrations multiples, suite à son cuisant échec dans la Guerre de Libération de la Casamance qui l'oppose au MFDC depuis maintenant douze ans, en commettant des forfaits sus-cités.

Le MFDC se reconnaît le droit le plus  
*suite page*



MAMADOU NKRUMAH SANE  
Secrétaire Général Adjoint et  
Représentant en Europe du M.F.D.C

#### SOMMAIRE

|                                |        |
|--------------------------------|--------|
| EDITORIAL: J.F. BIAGUI.....    | Page 2 |
| INDEPENDANCE D'ABORD:          |        |
| E. TENDENG.....                | Page 3 |
| CASA-INFOS: FANBONDY.....      | Page 4 |
| DECOLONISATION: M. SANE.....   | Page 5 |
| LETTRÉ OUVERTE: J. BIAGUI..... | Page 6 |
| COURRIER: G. MENDY.....        | Page 7 |
| CULTURE: I. CAMARA.....        | Page 8 |

## EDITORIAL

# Ce que le Sénégal attend de l'opération "turquoise".

Par Jean-Marie François *BLAGUI* Villeurbanne.

"La France est la seule puissance capable d'intervenir partout en Afrique quand la paix y sera menacée..." avait déclaré le président de la Commission de Défense de l'Assemblée Nationale Française, le 24 février 1994 à RFI (Radio France Internationale). Ainsi, la France se serait-elle autoproclamée "gendarme de la paix" pour le Continent Africain ?

De qui se moque-t-on ? De la République Française qui, dans sa conquête de la Liberté et de l'Indépendance Nationale, aura décidément beaucoup de mal à se remettre de ses nombreuses... victoires ? Ou bien des Peuples Africains qui, après avoir si vaillamment combattu le fascisme et la terreur de Hitler au nom des Droits de l'Homme et du Citoyen, se voient aujourd'hui privés de la jouissance des droits élémentaires, mais non moins universels, pour lesquels beaucoup d'hommes parmi les leurs ont payé de leur vie ? A moins que la paix à laquelle le député français faisait illusion ne fût la VRAIE, parce que fondée sur les valeurs que celles qui obligèrent jadis certains de nos grands-pères, de nos pères ou de nos frères à effectuer un voyage (sans retour pour la plupart d'entre eux) sur le Vieux Continent.

Or, malheureusement, nous constatons que le notre "gendarme de la paix" à aucun moment de l'Histoire de l'Afrique, n'a été un pourvoyeur de la PAIX en faveur de ce continent, ne fût-ce que pour son honneur personnel. Pire, l'expérience a montré que, où qu'il pût aller ou se trouver, il provoquait toujours des "incendies", volontaire ou non, personnellement ou par l'intermédiaire de "ses" fidèles africains. Quelle poisse !

Aujourd'hui, nous le voyons hélas ! avec le drame du Rwanda, où notre "pyromane" s'est déguisé sans scrupules en "pompier" pour tenter d'éteindre "son" feu ou de le maîtriser, notamment en l'orientant vers des "zones"

préalablement condamnées à disparaître purement et simplement. Et comme le feu n'obéit à personne, pas plus d'ailleurs à l'incendiaire qu'à leurs victimes communes, notre pyromane-pompier en est tellement excédé qu'il finit par crier "au secours !" en langue "pyromaniaque" que seuls les pyromanes comprennent.

C'est ainsi que le pyromane français est entendu par le pyromane sénégalais, qui unirent leurs forces (l'union des pyromanes ne fait-elle pas la force du feu ?) pour, nous dit-on, essayer d'en venir à bout de l'incendie qui embrase actuellement le Rwanda. Le premier y est peut-être contraint pour en être coupable, tandis que le second est convaincu que, une fois l'incendie du Rwanda éteint ou maîtrisé, il sortira de son isolement par rapport à cet autre incendie dont il est l'auteur et qui menace tout le Territoire de la Casamance depuis 1982, la France -paraît-il !- ayant rarement la mémoire courte dans ce genre de situation.

Notre "gendarme de la paix" et notre "gendarmette" semblent alors unis en terre rwandaise pour le meilleure et / ou pour le pire. En effet, déjà à Dakar, alors que la future mariée s'apprête à rejoindre son fiancé, celui-ci, tout galand qu'il était, avait déclaré sur les antennes de la radio et de la télévision françaises qu'il l'habillerait de la tête aux pieds et qu'aucun détail ne saurait être négligé quant à leur nourriture et à leurs prochains ébats amoureux.

Que le Peuple Rwandais ne se trompe donc pas. Car ce mariage de raison entre la France et le Sénégal, le n-ième du genre, n'est pas le fait du hasard, encore moins l'expression de je ne sais quelle forme d'attachement au Rwanda. Ce n'est point par amour mutuel ni par compassion sublime pour le Peuple Rwandais frère, mais plutôt par mépris absolu pour le Peuple Casamançais et a légitime aspiration pour l'Indépendance

Nationale. C'est du moins l'enseignement que nous pouvons tirer de l'engagement sénégalais dans le cadre de l'opération dite "turquoise". N'en déplaise à nos deux "tourtereaux", la Casamance a le droit à la Liberté et elle sera indépendante pour le Bonheur de son Peuple et de l'Humanité.

suite de la page 1

absolu de se défendre et de défendre le Peuple Casamançais.

Pour reprendre les propos de L'Abbé A.D. SENGHOR, "Le MFDC n'est pas à genoux. Tout le monde le sait, à commencer par l'Ennemi". Notre Mouvement est d'autant plus lucide et fort qu'il a repéré le "terrier" de l'Ennemi que nous comparons, volontiers, à un serpent. Comme il n'y a point de gibier dans son abri d'infortune, il est obligé d'en ressortir pour aller à la chasse. Pour l'heure, nous apercevons que sa tête. Or notre sagesse politique nous suggère de rester calme et serein, de peur qu'en se précipitant sur lui, il ne disparaissent à jamais dans son terrier dont, par ailleurs, les ramifications éventuelles restent à découvrir. De toute façon, à terme, il est condamné à abandonner sacache. C'est alors que le MFDC, maître de la situation, disposera du "serpent sénégalais" et au besoin, le découpera de la tête à la queue. A moins que nous n'envisagions entre-temps de lui arracher les dents et le venin et, ainsi, de le laisser à la merci des "chacals" et des autres prédateurs sénégalais.

En attendant, le MFDC invite la Communauté Internationale à prendre acte des provocations, des actes inhumains ainsi que des crimes dont la Casamance est victime de la part du Sénégal, en dépit des accords du 8 juillet 1993, avant qu'il ne soit trop tard. Vive la Casamance Libre, Indépendante !

*Mamadou Nkrumah SANE*  
*Secrétaire Général Adjoint du MFDC*

### VIVE PROTESTATION

Dans une lettre officielle adressée au Président Abdou Diouf et à l'Ambassadeur de France à Dakar, Abbé DIAMACOUNE proteste durement contre les violations du cessez-le-feu et dégage toute responsabilité quant à la suite des événements en Casamance.

*Vu l'abondance de l'actualité, "Pages de Prisons" sera publié prochainement.*



# AVANT LES ETATS-UNIS D'AFRIQUE OCCIDENTALE

## D'ABORD L'INDEPENDANCE-SOUVERAINETE DES NATIONS ET DES PEUPLES

**L**e 10 juin 1994, à l'occasion des assises de Kaolack consacrées "aux diversités ethniques et culturelles", le Président Abdou DIOUF avait préconisé la création des "Etats-Unis d'Afrique Occidentale", version exotique, pardon ! version africaine des Etats-Unis d'Amérique.

Cette façon de "pêcher en eau trouble" n'est autre qu'une manoeuvre politicienne - encore une de plus ! - tendant à noyer le "poisson" casamançais dans "l'eau" sénégalaise. Car en prêchant le fédéralisme sur les "terres" du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC), le Président sénégalais espère ainsi provoquer une dynamique susceptible de renvoyer la Cause casamançaise aux calendres grecques.

Pour ce faire, il faudrait, en tout cas, beaucoup d'énergie, mais aussi et surtout beaucoup de cohérence intellectuelle et politique, d'autant plus qu'il sait, mieux que quiconque, que l'Etat Fédéral se crée généralement soit par un processus d'intégration, soit par un processus de dissociation.

Dans le premier cas de figure, il s'agirait - tels les USA et la Suisse - d'un rapprochement mutuellement consenti par plusieurs Etats jusque-là souverains. Tandis que dans le second, il serait plutôt question d'un éclatement d'un Etat unitaire, provoqué par des impératifs de l'Histoire (c'est le cas, aujourd'hui, en Casamance), à l'instar de l'ex-URSS qui succéda, à la suite de la Révolution de 1917, au vaste empire unitaire de la Russie.

Or, le fédéralisme prôné par le Président Abdou DIOUF, pour être viable parce que réaliste, devrait nécessairement ou obligatoirement intégrer ces deux dimensions. Il conviendrait, à cet effet, de rendre à la Casamance, immédiatement et sans condition aucune, ce qui lui appartient, à savoir son Indépendance Nationale et, ainsi, de la reconnaître en tant qu'Etat souverain, devant

siéger, aux côtés du Sénégal, auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Après quoi, le nouvel Etat, en toute liberté, pourrait participer à des rencontres internationales consacrées, par exemples, à la recherche des voies et moyens favorables à la création d'une Confédération sous-régionale, laquelle pourrait, à terme, évoluer vers la constitution d'un Etat fédéral.

Comme nous en avons la conviction, les libertés individuelles concourent **nécessairement** aux libertés collectives qui, à leur tour, sont **nécessairement** orientées à l'unité tant politico-culturelle que socio-économique. Car il n'y a point d'unité sans liberté ni reconnaissance mutuelle des différences. Autrement dit, les différences qui se reconnaissent mutuellement sont à l'unité ce que représentent pour le Dieu des chrétiens, toutes proportions gardées, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Peut-être le Président sénégalais n'exclut-il pas, dans sa logique fédéraliste, la reconnaissance préalable de la Casamance en tant qu'Etat indépendant. C'est du moins ce qu'espèrent les Casamançais. Il ferait sien, alors, le proverbe vakaranga suivant : "avant d'avaler, d'abord mâcher".

Oui, Monsieur le Président, avant les Etats-Unis d'Afrique Occidentale, d'abord l'Indépendance Nationale de la Casamance.

*Emile TENDENG*



Pour le Peuple,  
l'Indépendance d'abord

*Grand Séminaire International  
du M. F. D. C  
à Paris  
les 13 et 14 Août 1994*

# CASAMANCE INFO

Par notre correspondant spécial  
au Pays: **FANBONDY.**

## DROLE DE MANIERE

Le chanteur casamançais **Ismaël TOURE** du groupe **TOUREKUNDA**, a lancé, le 30 juin 1994, sur les antennes de la télévision TV5 un appel à la mobilisation pour la Paix au Rwanda. Et pourtant depuis 1982, le Sénégal tue ses frères, ses soeurs, certains de ses amis de la **FRATERNELLE** ou de l'**EXPERENCIA**, et contraint plus de trente milles autres à l'exile. Sa voix aurait-elle changé de gamme ? Charité bien ordonnée commence par soi-même.

## FAUX REFUGIES POLITIQUES

Des sénégalais se passant pour des casamançais et membres du M.F.D.C., sont refoulés manu militari récemment de l'Italie, de l'Allemagne et de la Suède. Ces requérants d'asile ont utilisé tous les subterfuges pour convaincre, dommage que les autorités bien averties savent distinguer le casamançais du sénégalais.

## WORLD CUP USA 94

Après leur match de huitième de finale de la Coupe du Monde de football contre l'Italie, des supporters du Nigéria ont été invités à Boston par leurs frères casamançais. Au menu: Riz et Yassa au poulet. La fête a pourtant duré toute la nuit aux rythmes de bougeur, de balafon et de kora.

## FEUX DE BOUGIE

A l'annonce de la mort de **Bertrand Jemben SAMBOU**, toutes les familles casamançaises ont allumé une bougie à la mémoire de leur valeureux fils tué assassiné par les colons. Le chant de l'union "O Casamance, mon beau Pays..." est entonné jusque tard dans la nuit, accompagnant ainsi l'âme de celui que la Casamance considère aujourd'hui comme un **Héros**. Que la terre de Casamance qu'il a tant défendue lui soit légère. Amen !

## GAMBIE

**Yaya JANEH** prend le pouvoir et contraint **Dawda JAWARA** à l'asile au Sénégal qui multiplie des campagnes de séduction aux nouvelles autorités de Banjul. Les gambiens restent cependant bien méfiants de cette nouvelle forme de courtoisie.



L'abbé Augustin Diamacoune Senghor entouré de ses ouailles, après un baptême.

## MILICES ARMEES

Selon les Services Spéciaux casamançais, le gouvernement colonial sénégalais par l'intermédiaire de Robert Sagna et de Marcel Bassène vient d'armer des colons implantés à Ziguinchor, Goudomp, Brin, Kolda et près de Diouloulou. Les milices interviendront contre la population civile au cas où...

Des caches d'armes auraient été démantelées et les principaux bandits identifiés au cas où....

## FUITE

Des milliers de colons sénégalais implantés en Casamance plient les bagages à la hâte pour échapper à d'éventuels représailles de la population très consternée par l'assassinat de **Bertrand Sambou**. **Samba Diop** déclare: "Je crois personnellement que ce crime commis par nos forces compromet à jamais les chances d'une paix durable. Il y a une limite à toute chose et je comprends parfaitement la colère des casamançais. J'ai déjà envoyé ma famille à Thiès et moi je rentre définitivement dans deux jours.

## DIPLOMATIE

Le Premier Ministre Français de passage à Dakar aurait bien abordé avec le Président **Abdou Diouf** la Question Casamançaise. Pourvu que cela aboutisse rapidement à l'indépendance du Pays.

## POUR UNE POIGNEE DE CFA

**Robert Sagna** et **Marcel Bassène** auraient convaincu pour une somme de 400.000 Cfa le Trio **Badji** (**Sidy Faye** et **Mamadou**) d'organiser une réunion de comploteurs contre la Casamance Libre au Cdeps de Ziguinchor le 06 août 1994. Les notables invités à cette campagne de dénigrement et de collaboration ont décliné parfois violemment leur participation, jusqu'à s'en prendre directement aux traîtres.

"Pour une poignée de Cfa, nous ne collaborons jamais avec les colons pour tuer nos fils et vendre la Casamance au Sénégal, **let a baj, let tu diam mo!**" répliquent les Vieux.

## INVULNERABILITE

Le jeune combattant du Deuxième Bataillon de la Zone-Est **Boubacar Assoukatène DIEDHIOU**, a très bien réussi à son "Parcours du Combattant". Seul contre douze militaires sénégalais, et encore sans arme, il a résisté aux coups de cross, coups de poignard et coups de feu des ennemis. Ligoté ce même samedi 9 juillet 1994, il se défait de ses liens et de ses menottes et rejoint triomphalement ses frères d'arme, sans égratignures, sous les rafales des mitrailleuses.

## **E ninay Sembé.**

Mission donc rempli pour **Bouba** et sûrement l'Etat-Major veillera à son futur avancement.

# QUE LA DECOLONISATION SOIT ET ELLE FUT BACLEE... EN CASAMANCE

**F**ACE au drame qui détruit actuellement le Rwanda, il est tentant de s'accorder de "bonnes" excuses par rapport à ses propres malheurs.

Je me permets, cependant, de citer cet exemple, non pas en tant qu'accusateur inscrit sur une N-ième liste de pourvoyeurs de "solutions" à ce cataclysme, mais tout simplement par respect sublime pour le peuple Rwando-Burundais frère.

A tous ceux qui chercheraient alors à se donner bonne conscience - tels des clochards "parisiens", "bruxellois" ou autres enfants brésiliens victimes de la drogue et des "escadrons de la mort" qui, en découvrant à la télévision les ravages humains dus à la guerre civile ou à la famine dans certains pays africains, s'estimeraient ainsi très bien lotis - je voudrais rappeler qu'il n'y a point de catastrophe humaine plus catastrophique qu'une autre, du moins sur le plan moral.

Néanmoins, il n'est pas inutile de se souvenir qu'au Rwanda, tout comme au Burundi, le système politique consistait dans une forme de dépendance féodale, comportant des valeurs sociales pour lesquelles toutes les ethnies Hutu, Tutsi et Twa représentatives du Peuple Rwando-Burundais avaient un très grand respect. Le clivage entre les différents groupes n'avait donc de connotation que socio-économique plutôt qu'ethno-politique.

Or l'on a malheureusement constaté que le colonisateur, au lieu d'intégrer cette réalité dans son sinistre politique "d'appropriation" de ce Peuple, avait au contraire délibérément choisi de s'appuyer sur un groupe ethnique - fût-il majoritaire - pour "mieux" gérer, non ! pour fracturer cette région d'Afrique Centrale.

Ainsi, avec le diktat des valeurs dites européennes, le système politique rwando-burundais a, là aussi cette fâcheuse singularité de n'être plus qu'un système fondé sur les critères d'identification ou d'appartenance ethnique.

Un système politique "consacré" hélas ! par la proclamation d'une pseudo-indépendance, en 1962, et qui n'était autre que l'aboutissement d'une politique de ségrégation ou de division du Peuple Rwando-Burundais, autrement dit la séparation pure et simple du Rwanda et du Burundi.

Ici on a littéralement divisé un Peuple pour régner, tandis qu'à l'autre bout du Continent, à l'extrême ouest, on avait magistralement "réuni" deux ans auparavant deux Peuples, malgré eux, pour les mêmes raisons.

En effet, en 1960, lorsque la France se désengageait officiellement de ses prérogatives à la fois sur la Casamance et sur le Sénégal, elle avait enjoint à la première Nation, non pas de fonder "dans" la seconde, mais de vivre "avec" elle par la République indépendante de la Gambie (ex-colonie britannique) interposée, pour ne former qu'un Etat, l'Etat Sénégalais tel qu'on le reconnaît aujourd'hui. Peut-être les dialecticiens d'une autre planète arriveront-ils à s'y retrouver. Quant aux Casamançais dont la culture, à certains égards, s'apparente pourtant à la tradition platonicienne, ils n'ont que trop de mal à digérer une telle "potion". Une "potion" d'autant plus amère que les Sénégalais, au sein même de cette UNION CONVENTIONNELLE, les considèrent étrangers et les traitent comme tels.

Le Sénégal et la Casamance sont en effet étrangers l'un à l'autre, comme le sont les fleuves dont ils portent respectivement les noms. Tous deux se jettent à l'Océan Atlantique mais ne se croiseront jamais. A moins que cela ne se produise par le truchement de l'eau, des poissons ou autres individus halieutiques pour lesquels la notion de frontière est tout à fait inexistante. Ce qui est le propre de ces animaux. Or les Casamançais, qui ne sont pas des animaux, sont si conscients de l'existence de la FRONTIERE NATURELLE qui sépare NATURELLEMENT leur pays de la Gambie-voisine, à plus forte rai-

son du Sénégal-lointain, qu'ils ont le sentiment de faire l'objet d'une injustice historique, d'abord de la part du Portugal puis de la France, ensuite de la part du Sénégal dont la Casamance demeure, aujourd'hui plus que jamais, une véritable colonie.

Comment par conséquent, ne pas comprendre le Peuple Casamançais ainsi que sa lutte qu'il mène depuis 1982 en vue de sa libération du joug sénégalais ? Comment des Etats Africains peuvent-ils en être différents, se réfugiant ainsi derrière je ne sais quel principe d'intégrité territoriale applicable à je ne sais quels territoires ?

Certes, nul n'ignore qu'un des plus grands paradoxes de la période dite post-coloniale consiste, pour les anciennes colonies, à produire les modes de gouvernement dont elles tenaient pourtant à s'affranchir. Mais comment peut-on militer en faveur de l'intégrité d'un territoire qui procède de plusieurs autres territoires, dont l'intégrité territoriale respective est ainsi littéralement bafouée, sans verser dans la folie meurtrière que l'on reconnaissait autrefois aux colons les plus "efficaces".

C'est malheureusement ce que nous voyons aujourd'hui en Casamance, où le prix à payer pour sa seconde décolonisation aura décidément été très lourd. Plusieurs milliers de Casamançais ont déjà trouvé la mort du seul fait qu'ils sont Casamançais et qu'ils se comportent comme tels.

Existerait-il un seuil de tolérance, un nombre de victimes qu'il faudrait à tout prix sacrifier en Casamance pour que la Communauté Internationale reconnaisse, enfin, cette Nation en tant qu'Etat indépendant, siégeant aux côtés du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) ?

En attendant, pour reprendre les propos de la tante d'une victime casamançaise, **la Casamance pleure ses fils, non pas parce qu'ils sont morts, mais parce qu'ils sont morts sans l'avoir libérée.**

Vive la Casamance-Libre-et-Prospère !

**M. Mamadou Nkrumah SANE**  
Secrétaire Général Adjoint  
Représentant en Europe du M.F.D.C.

# LETTRE AUX INTELLECTUELS DE FRANCE

Chers Amis,

La liste que vous avez formée dans la perspective des élections européennes du 12 juin 1994 et que vous bien voulu intituler "L'Europe commence à Sarajevo", a sinon la prétention qu'elle est capable de lever je ne sais quelle armée pour libérer l'ex-Yougoslavie de la Yougoslavie, du moins le mérite de sensibiliser, à sa manière, les citoyens français et européens face à ce drame.

Au moment où j'écris ces lignes, j'ignore si votre liste participera réellement à l'épreuve des urnes. Si tel était le cas, l'opinion mondiale serait peut-être portée à croire à votre bonne foi. Au contraire, votre liste risquerait d'être perçue comme une formation "ad hoc" de quelques illuminés qui auraient agi, ainsi, à l'instar d'un individu quelconque qui, ayant éprouvé le besoin de pisser, est de toute façon oblié de le faire.

Vous manqueriez alors de sagesse aux yeux des hommes politiques de tous bords, dont par ailleurs vous auriez constitué jusque-là des "béquilles" par excellence et par vocation. Rassurez-vous, tel ne serait pas mon regret.

Cependant, sans verser dans l'hypocrisie et la démagogie, dont certains de vos adversaires font preuve et qui, de comparaisons en comparaisons, en sont finalement réduits à vous opposer la formule "L'Europe commence au Rwanda", je voudrais vous rappeler qu'il n'existe point de catastrophe humaine plus catastrophique qu'une autre. Bien malin celui fût-il un intellectuel, qui serait tenté d'en établir une classification.

Cela me conduit, en effet, à me souvenir, en ce jour anniversaire du Débarquement des Alliés en Normandie, que la France (et, d'une certaine manière, l'Europe avec elle) avait trouvé, en son temps, le SALUT en Casamance. Oui, en Casamance aussi, cette Nation qui, rien qu'avec ses larmes chaudes et intarissables, a résisté au Portugal puis à la France et, aujourd'hui encore à la colonisation sénégalaise.

Dois-je vous rappeler que depuis 1982 des milliers de Casamançais ont déjà trouvé la mort sous le feu de l'armée sénégalaise, pour avoir tout simplement affirmé, chacun à sa manière, leur citoyenneté casamançaise ? Sans oublier le cortège-corollaire des réfugiés casamançais qui se comptent également en milliers ?

Or, pendant que la Casamance pleure ses fils, li lui arrive de faire un rêve, un seul rêve, dans lequel ce Peuple voit le Collectif des Intellectuels Français lui tendre la main. Il n'y comprend rien mais, selon une légende casamançaise, la main tendue, dans le rêve, symbolise la victoire ou la fin de l'épreuve. Alors le Peuple Casamançais se met à espérer, convaincu que son SALUT se trouve, en guise de revanche, quelque part en France, fût-ce auprès de vous autres intellectuels.

Pour ma part, cette main tendue, je la veux réelle.

Vous avez prouvé au monde entier qu'il est possible de tendre votre main jusque dans les champs de bataille en ex-Yougoslavie, parce que la situation géographique ou géopolitique vous le permet. Et moi je vous dis que cela est, à fortiori, nécessaire pour la Casamance parce que l'Histoire vous l'impose.

Vous avez exigé la levée de l'embargo des armes vis-à-vis de la Bosnie-Herzégovine, ainsi qu'une intervention militaire effective contre les Serbes. Peut-être les obtiendrez-vous. Et moi je vous dis : votre contribution effective dans le cadre de la réhabilitation de l'Histoire de l'Afrique, en particulier de la Casamance, favoriserait nécessairement la levée de cet autre embargo, mais tout aussi cruel.

Vous aviez assisté, comme par enchantement, à l'éclosion de l'ex-URSS, sans que cela ne vous parût dangereux. Et moi je vous dis : vos compétences aideraient sûrement l'Afrique à réécrire ses frontières.

Chers Amis, elle sera longue, la liste, non pas de "L'Europe commence à Sarajevo", mais celle de la litanie des Besoins de l'Afrique.

Alors à quand la liste "L'Afrique commence en Afrique" ? A quand la liste "La Casamance commence en Casamance mais son SALUT "se trouve" en France" ?

Peut-être demain. A moins que l'éloignement géographique du Continent Africain, en particulier de la Casamance, ainsi que des contraintes géopolitiques ne soient autant d'obstacles intellectuellement infranchissables.

Vive l'Afrique, malgré ses tares ! Vive la Casamance Libre !

Cordialement Vôtres.

Villeurbanne, le 6 juin 1994.

Jean-Marie François BIAGUI.

*Vous êtes au nombre de 82 à nous écrire. Nous vous en remercions très vivement. Nous nous excusons cependant de ne pas pouvoir diffuser toutes vos lettres. Patience ! D'autres J.P. suivront.*

### L'INDEPENDANCE TOTALE

J'ai 72 ans et ose vous écrire parce que j'ai la joie et la fierté de voir mes fils et mes filleuls s'opposer comme ils le peuvent à la colonisation sénégalaise. J'ai participé à la libération de la France et j'ai soutenu la Guinée Bissau dans une phase cruciale de sa libération. Etant membre du MFdc, je n'ai jamais pardonné à la bande des instituteurs qui ont vendu le Peuple de Casamance depuis 1958. C'est vrai nous avons été aisément flattés et manipulés. Aujourd'hui je joint ma voix à vous pour que vive l'indépendance totale de la Casamance.

*Salif Badji Djiragone*

### "EMITAI SOFFI ABBE"

Le 25 décembre 1982, les casamançais ont opté pour l'indépendance. En mandatant Abbé Diamacoune comme Secrétaire Général du MFdc, le Peuple de Casamance a, de fait, confié la tâche immense de jeter les bases institutionnelles de la future République. Après douze années de lutte et de sacrifices le Sénégal est contraint d'abdiquer sous le poids de la résistance d'un peuple avide de liberté.

Donnons lui tous les moyens de travailler pour le bien d'un peuple accablé de tant d'années de mensonge, de corruption de cadres, de misère, de criminalité et de pauvreté. Sans négliger le respect de la diversité ethnique du pays c'est le seul qui peut assurer la cohésion nationale et mettre un terme aux petites luttes intestines souvent alimentées par les pouvoirs coloniaux et leurs marionnettes plutôt soucieux de leurs poches.

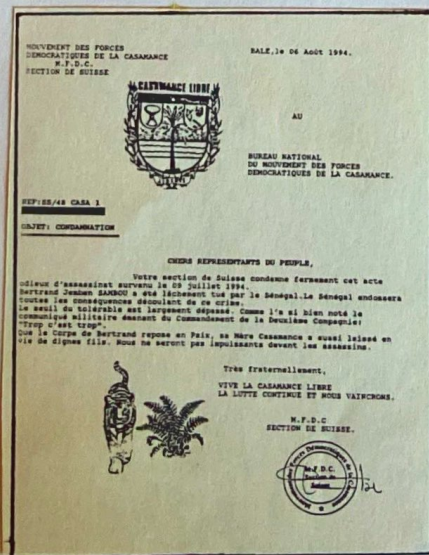
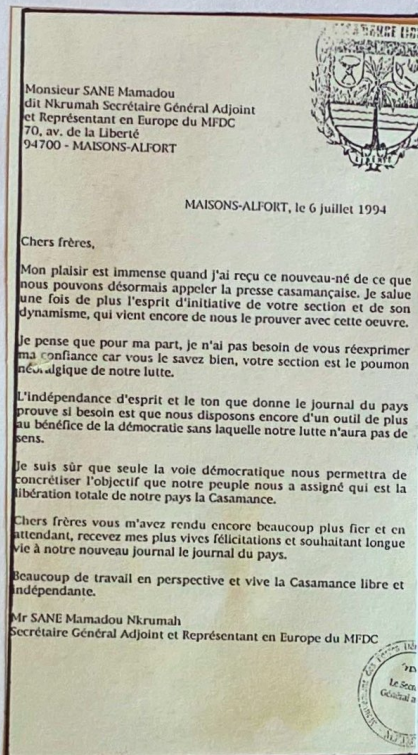
Souhaitons en tout cas à Abbé, qui est le porte-parole des aspirations démocratiques de tout un peuple, une prompte réussite dans l'exercice de sa lourde mission.

*Albert Manga Dallas USA*

### COUPS DE FOUDRE !

Je vous écris J.P. pour vous dire que j'aime la Casamance et la veux libre.

*Assane Dabo Kolda*



### HAUTE TRAHISON

Je suis casamançaise, née à Brin et très préoccupée par certaines tendances traîtresses qui pointent à l'horizon de mon pays soumis depuis des siècles par une colonisation sans frontière (...). Nous sommes en présence de manœuvres initiées depuis la Présidence sénégalaise et véhiculées par des casamançais en Casamance. Robert Sagna, Marcel Bassène, Assane Seck, Louis Dakosta et leurs complices doivent un jour répondre aux accusations de haute trahison devant la Haute Cour de Justice de la Casamance Libre.

*Ernestine Manga Abijan*

### REALISME

Je suis heureux de constater que le réalisme a fini par triompher sur les illusions, les rêves, les mensonges des uns et des autres et qu'aussi les fałcificateurs de l'Histoire de la Casamance sont mis à nu. Seuls quelques chiens enragés, en phase terminale, aboient. La Casamance, elle, continue son petit bout de chemin vers l'Indépendance.

*Mamadou Sow Vélingara*

### HALTE AU GENOCIDE !

C'est un véritable génocide auquel se livrent l'armée sénégalaise et ses mercenaires en Casamance. Il ne faut pas seulement condamner de tels actes de barbarie du colon. Unissons-nous, rompons tout contact, tout commerce, tout sport, toute relation avec les envahisseurs. Il importe de les isoler sur le plan régional et international et traduire les responsables des crimes devant un tribunal international.

N'attendons pas une telle initiative de la France, nous, casaçais devons prendre le devant et démontrer une fois de plus notre capacité d'entreprise.

*Elhadji Sidia Gassama Bonn*

### BRAVO J.P., MERCI GENEVIEVE

Donner cette page à nos lecteurs et lectrices est le plus beau cadeau que nous pouvons recevoir de J.P. notre journal. Je souhaite longue vie à J.P. Je voudrai m'abonner pour dix ans.

Bravo J.P. et merci beaucoup de la diligence de notre soeur Geneviève Mendy.

*Abdourahmane Seydi Goudomp*

Par IBOU CAMARA Londres

# A PROPOS DE LA CASAMANCE ILS ONT DIT:

- "Il y a un contentieux très sérieux entre le Sénégal et la Casamance et il y a lieu de pouvoir le régler rapidement".

**Jean-Pierre NDIAYE:** Journaliste-Ecrivain. Paris

- "La Casamance a le droit absolu de s'autodéterminer et d'aspirer à l'indépendance".

**Landing SAVANE:** Leader du Parti Africain pour la Démocratie et le Socialisme. Sénégal

- "Je suis allé en Casamance, j'en rêvais depuis longtemps, à cause du mot romance et des chansons des îles".

**André MALRAUX:** Ecrivain-Philosophe. Paris

- "La Casamance, loin d'être une donnée traditionnelle, elle n'avait pas quelque chose à voir avec l'appartenance sénégalaise".

**Jean-Claude MARUT:** Professeur en géopolitique. Paris

- "J'attends chaque jour le moment du retour".

**Christian Sina DIATTA:** Docteur en physique nucléaire. Dakar

- "la Casamance a été trahie".

**Mamadou DIA:** Ancien Premier Ministre sénégalais.

## livres

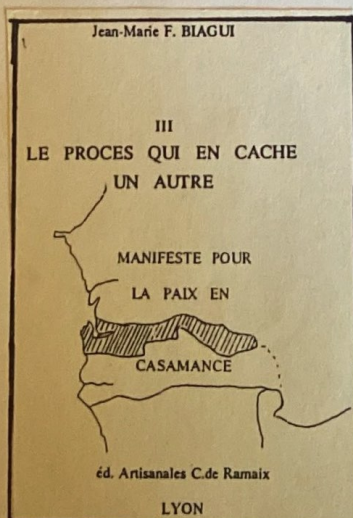
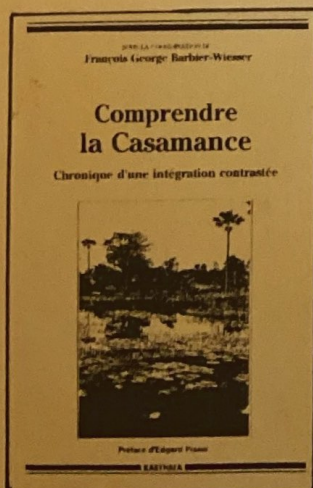
**COMPRENDRE LA CASAMANCE**- François Georges Barbier-Wiesser. 500 pages= 160ff  
Sur les aspirations légitimes de la Casamance, les études, témoignages, biographies, rapports d'enquête nombreux regroupés savamment par l'auteur avec la collaboration de plus d'une vingtaine de contributeurs.  
C'est une intéressante et rigoureuse présentation de la Casamance d'hier, d'aujourd'hui et de demain.  
Si l'analyse de quelques contributeurs reste peu succincte quant à la période la plus récente, celui de J.C. Marut et de C. Sina Diatta mérite en revanche de présenter les vrais contours du visage de la Casamance Libre.

LE JOURNAL DU PAYS

**LE PROCES QUI EN CACHE UN AUTRE**- Jean-Marie François Biagui. 75 pages= 50ff ou 1000cfa  
Après "Sénégal: Le complot permanent", "De l'Indépendance de la Casamance en question" voici que J.M.F. Biagui surprend agréablement en démantelant point par point le Rapport Charpy.  
Un rapport ont le sait déjà est truffé de contre-vérités et écrit des mains d'une vieille personne qui pendant toute sa vie aura servi à l'installation du système coloniale français en Afrique.  
Cet ouvrage est plein d'enseignements jusqu'à l'hymne National de la Casamance.

Un livre de chevet pour tout bon casamançais.

LE JOURNAL DU PAYS



### LE JOURNAL DU PAYS

C/O OUSMANE TAMBA  
FALKENSTRASSE 17  
CH-4103 BOTTMINGEN.

#### REDACTION:

EMILE TENDENG  
GENEVIEVE MENDY  
IBOU CAMARA  
BINTOU DIALLO  
MAOUDO BA

#### CORRESPONDANTS SPECIAUX:

ELANKOOR  
FANBONDY  
KONNDIARAMA  
EBALASS  
SEMBEFA  
NO PINTHIA

#### PHOTO

MOF-PHOTO

#### IMPRIMERIE

FREE CASAMANCE PRESS

### INTERSAISON

En ces périodes de vacances, le football bat son plein.

A Ziguinchor, l'ASC Tilène, le club le mieux structuré est le grand prétendant au titre de champion. Le Réveil, Santhiaba, Bendoula, Viking et Néma ont cette saison de bonnes chances de s'imposer.

A Bignona, le Réal reste fort même si Saint-Etienne est toujours présent dans les grands rendez-vous.

A Sédhio, le S.E.C est largement mieux placé devant le Réal.

A Kolda, la Renaissance ou le Nianthio, le duel risque d'être âpre.

A Tamba, Kédougou, Oussouye et Vélingara, toutes les équipes se valent surtout avec l'arrivée massive des vacanciers.

N'oublions pas aussi que c'est une période de rencontres, de rivalités et de belles conquêtes !

Mais attention ! attention !

**E BALASS nané:**

"Pour mieux tirer au but, il faut surtout et toujours porter vos chaussettes. Prévenir avant de guérir".

### REPONSES AUX QUESTIONS

JP n°0

- 1- Vingt attentats.
- 2- Mamadou Nkrumah SANE.
- 3- 1974.
- 4- 1960.
- 5- 300 kilomètres.

Gagnants= 37